

BIOGRAPHIE MULHOUSIENNE



LAURENT ZÜNDEL

COMME

DIACRE ET HISTORIEN

1720—1760

PAR

GUSTAVE GIDE



RIXHEIM

IMPRIMERIE F. SUTTER & C^{IE}

1898

BIOGRAPHIE MULHOUSIENNE

LAURENT ZÜNDEL

COMME DIACRE ET HISTORIEN

1720—1760

De tous les historiens de Mulhouse, Laurent Zündel est peut-être, et à tort, le moins connu, et ce n'est que lui rendre justice bien méritée quoiqu'un peu tard que de lui vouer une page dans les annales de l'ancienne cité de Mulhouse.

Habitué que nous sommes à publier les noms qui occupent une place toute marquée dans les phases si diverses de notre grande cité industrielle, nous passons souvent sous silence des faits et des noms qui seraient dignes d'être connus. — C'est pour marcher en sens inverse du chemin que l'on a été enclin à suivre jusqu'à ce jour, que nous nous occuperons de Zündel, un modeste historien mulhousien et l'humble ministre de son église. —

Laurent Zündel vit le jour à Mulhouse le 19 octobre 1720 et fut tenu sur les fonts baptismaux par ses deux parrains, Jean-Ulrich Schlumberger, Mathis Schlosser et sa marraine Marie-Cleopha Rissler. Il était le fils de Walther le mégissier, et, de dame Catherine Glück, son épouse. Ce même Walther avait été le 17 février 1733 élu sexenaire de la tribu des bouchers, devint Zunftmestre le 11 Juin 1753 et décéda en cette charge.

Zündel appartenait à une des bonnes familles bourgeoises de la cité, laquelle était originaire de Reutlingen, (et non de Schaffhouse, comme indiqué ailleurs,) était venue s'établir dans nos murs en 1584 et, avait eu comme chef fondateur Jean Zündel le mégissier.¹

Celui-ci épousa en premières noces Verène Metzger, décédée en 1596 (en laissant plusieurs enfants) et, dans la suite convola en secondes noces avec Hélène Finck. Comme on vient de le voir tanneur ou mégissier étaient des métiers de famille, qui se perpétuèrent dans la famille pendant une longue suite de générations.

Le Zunftmestre Walther, soit le père de Laurent, était lui aussi, d'après la tradition de famille, mégis-

1. La maison habitée par Jean Zündel, lui avait été louée par Jean Brustlin le boucher, pour la durée d'une année, soit de 1584 à 1585; (Rathsprot. Arch. Mulh.)

sier de son état. Mais, pour des raisons de santé le jeune Zündel refusa de se mettre au métier de son père et ne voulut pas prendre à sa charge l'exploitation de la tannerie paternelle, qui était située non loin de la Porte de Bâle, et, qui avait été cédée à Walther Zündel par Laurent et Jean, ses deux frères. — Doué d'un esprit vif et possédant une intelligence précoce, ce jeune homme déjà maladif se sentit des dispositions toutes particulières pour l'étude, penchant que son père le mégissier favorisait encore. Ses premiers débuts eurent lieu aux écoles de sa ville natale, (très bien organisées pour l'époque) et Laurent tout en étudiant, aidait à soigner le détail de leur petit magasin de cuirs qui était situé dans la rue dite « Hugwalchgassen » (Rue de la Justice) et dont les voisins les plus proches étaient d'un côté Tobie Guth, le sellier, et de l'autre Philippe Ruhlmann, le boulanger.

Laurent Zündel passa quelques années dans les classes préparatoires, et suivit après les cours du Dr Pierre Kissler, homme de haute érudition qui enseignait la philosophie, et préparait les jeunes gens se destinant aux hautes charges. Comme il n'avait cessé d'être bon élève, il passa brillamment ses examens en humanités et fut, quoique jeune encore, le 26 avril 1736, admis à l'université de Bâle. Là encore son zèle ne se ralentit pas et dut être satisfaisant, ce qui lui valut une bourse de sa ville

natale, qui par l'organe de son Conseil prit le 28 octobre 1739 l'arrêt suivant :

« Attendu, est-il dit au Ratsprotocol, que l'étu-
« diant en théologie, Laurent Zündel, un enfant de
« Mulhouse fait actuellement ses hautes études à Bâle.
« Que le dit est un sujet intelligent et travailleur
« qui mérite à ce titre d'être encouragé par les auto-
« rités de sa ville natale ; nous décrétons qu'une
« somme de 20 florins lui sera allouée à cet effet,
« et, que ce secours sera versé des fonds du Trésor.
• • • • •

Après avoir terminé ses hautes études théologiques à Bâle, Laurent Zündel revint après une absence de quelques années à Mulhouse, soit en 1746, avec le modeste titre de S. M. C., ou *Sancti ministerii candidatus*. A son retour, il n'y avait pas de charge de pasteur vacante ; force lui fut donc d'attendre jusqu'au 2 novembre 1747, date à laquelle il fut enfin nommé, en remplacement du professeur Züricher décédé maître de langue française et diacre de troisième rang. Ses débuts comme tels furent loin d'être lucratifs ou rémunérateurs, car, il ne lui fut accordé comme émoluments annuels, tant pour l'instruction qu'il avait à donner au cours de français que pour ses prêches au temple dit « französische Kirche » que :

Pour le service religieux : 37 fl 10 fl = (135 frs),
et pour l'enseignement : 12 fl 10 fl = (45 frs).

Outre cette modique somme qui le mettait à peine à l'abri du besoin, la ville lui fournit gratuitement un logement situé dans l'ancien couvent des Augustins. Mais, à un certain moment, Laurent Zündel n'arrivant plus à se suffire adressa une requête au Magistrat qui tenant compte des doléances bien fondées du postulant, l'autorisa (malgré l'année de grâce¹ dont jouissait la veuve Züricher) à percevoir pour son propre compte l'écolage des élèves fréquentant les cours de français. — Cette faveur améliora tant soit peu sa situation sans toutefois porter aucun préjudice à la veuve Züricher, laquelle fut indemnisée de la perte qu'elle venait de subir au profit de Zündel par une somme équivalente qui lui fut versée des fonds du Trésor. —

Quand le 3 mai 1753 survint le décès du pasteur Mathias Hofer, il y eut une promotion dans les rangs des ministres attachés au temple saint-Etienne. Le sieur Philippe-Jacques Friess fut nommé premier diacre, et de ce même chef Laurent Zündel qui était encore maître de français et diacre de troi-

1. L'année de grâce était une faveur qui permettait aux veuves et aux héritiers directs des fonctionnaires décédés, de toucher les émoluments revenant aux défunts pendant un certain laps de temps. Quant aux pasteurs, d'après le Règlement dit « Neuc Pfarrordnung » les veuves seules en bénéficiaient. Une exception était admise quand dans un synode les pasteurs eux-mêmes en faisaient la demande.

sième rang passa desservant de deuxième classe. Par suite de son avancement sa situation commençait à s'améliorer, car outre une légère augmentation en espèces il lui fut en outre octroyé en nature :

5 quartauts de blé, et 10 mesures de vin blanc.

Quant au logement qu'il habitait dans le couvent des Augustins, il le conserva, attendu qu'il lui suffisait largement comme célibataire, et céda celui qui devait lui revenir d'office au troisième diacre qui était marié et père de famille. Il resta dans cette même charge jusqu'au 20 janvier 1757, époque à laquelle il fut nommé premier desservant attaché au temple saint-Etienne de langue allemande et remplacé dans ses fonctions antérieures par Jean-Ulrich Hofer S. M. C.

Malheureusement pour Laurent Zündel, la maladie dont il souffrait depuis son enfance ne lui permettait pas de prêcher et demandait les plus grands ménagements, ce qui le força le 17 août 1757, de décliner la nomination de pasteur en titre que le Consistoire venait lui offrir. Zündel motiva son refus en ces termes :¹

Messeigneurs.

« Si je ne me suis mis sur les rangs pour obtenir la charge de pasteur en titre qui est devenue

1. « Wenn ich mich um den ledigstehenden Pfarrdienst nicht angegeben habe, so ist nur die Betrachtung meiner

« vacante, c'est que je sais fort bien que mes forces
« et ma situation de santé ne me le permettent pas.

« Après mûre réflexion, je ne puis pas mieux
« aujourd'hui que jadis, accéder à votre demande, car
« le Seigneur en a disposé autrement et a choisi un
« autre plus capable que moi pour remplir cette im-
« portante fonction. Toutefois, Messeigneurs, je ne
« suis on ne peut plus touché de l'insigne honneur
« que vous venez de me faire, et je désire ardemment
« me rendre digne de la grande confiance que vous
« mettez en moi, etc. »

Zündel ne se faisait pas illusion sur son état de santé, car quelques années après, soit le 6 mars 1760 la maladie de poitrine qui chez lui était passée à l'état aiguë, l'enleva à l'âge de 40 ans et 2 mois. — Quand au Zunftmestre Walther, son père, il n'avait précédé que de peu de temps son fils dans la tombe, car il était décédé le 15 février de la

« schwachen und dieser Last nicht gewachsene Leibeskräfte
« die Ursache davon gewesen. Eben diese Betrachtung hoch-
« geehrte Herren, will ich mir jetzt auch nicht erlauben, auf
« deren gütige Anfrage an mich, anders als mit nein zu antworten.
« Der herr hat mich nicht, sondern einen tüchtigern zu diesem
« wichtigen Amte ersehen. Ich bitte doch meine gnädige herren
« wollen glauben, dass ich über derselben gegen mich bezeugte
« Achtung recht innig gerührt bin, und nicht so sehr wünschen
« möchte als des guten Zutrauens dass ich von derselben gegen
« mich bemerkt, würdig zu sein, etc. » (Lade.: Geistliche Sachen.
Arch. Mulh.)

même année (1760), âgé de 74 ans. — Après le décès du diacre Zündel, le Consistoire s'empressa de pourvoir à son remplacement en la personne de Jean-Ulrich Hofer le deuxième desservant à la date du 21 mars 1760; mais, comme la « Pfarrordnung » ou « Règlement concernant spécialement les ministres du culte à Mulhouse » n'autorisait pas les héritiers du défunt à jouir de l'année de grâce parce qu'il était mort célibataire, on fit cependant exception pour la mère du défunt. En 1745 pareil cas s'était déjà produit à la mort du pasteur Grynaeus, et le Conseil se basant sur ce précédent, accorda à la vieille mère de Zündel, Catherine Glück, non seulement les appointements courants du trimestre mais encore ceux des trois mois suivants.

Le helfer Zündel, comme on l'appelait communément, était le dernier rejeton de la branche de la famille de laquelle Walther le mégissier avait été le chef. Sa mort fit surgir des complications, car elle permit au Conseil de la ville de faire valoir un ancien droit urbain lequel était de s'emparer des bancs d'église de ceux des bourgeois qui étaient décédés sans laisser d'héritiers immédiats. Ce que faisant, le Magistrat par décision du 9 avril 1760 et s'appuyant sur le § 6 de la : « Neue Kirchenordnung betreffend die Kirchenstühle erneuert am 7. September 1687 bestehend in 12 Artikeln », annexa le banc ayant appartenu à Walther Zündel en émettant les considérants suivants :

1° Attendu que Walther, père de Laurent, est mort sans faire de testament spécial en faveur d'héritiers à un degré quelconque.

2° Que Laurent, auquel le siège de son père revenait de droit, était également mort sans héritiers et n'avait disposé dudit en faveur de qui que ce soit :

« Reconnaît qu'il doit retomber au Trésor de la ville qui aura le droit de le faire vendre aux enchères publiques. » —

Toutefois le Conseil malgré le bien-fondé de ses revendications, ne voulut pas agir selon toute la rigueur des lois et coutumes établies à Mulhouse, et, en considération de la sympathie dont avait joui le défunt, qui avait également fait don de tous ses livres à la Bibliothèque de la ville, accorda le tiers de la valeur du banc d'église qui était de 90 ₣ à la mère du défunt. —

Le helper Zündel dont nous venons de retracer la carrière comme pasteur était aussi un érudit et un grand amateur d'histoire locale. Il nous a laissé un très-grand nombre de manuscrits dont quelques-uns offrent le plus grand intérêt, et démontrent que les plus minutieuses recherches ont présidé à ses travaux. —

Parmi ces derniers citons le seul qui soit imprimé :

« *Zwölf Predigten über wichtige Stellen der heil. Schrift.* Basel 1775. 182 Seit. klein in-8°.

Cette brochure fut publiée longtemps après sa mort par les soins de Walther Zündel, un des parents du défunt qui les dédia au Dr Jean Hofer. Mais, le plus important et en même temps le plus intéressant pour nous est le travail manuscrit qui existe aux archives municipales, et, qui traite de la question religieuse antérieurement à l'introduction de la nouvelle doctrine à Mulhouse.

Ce travail conporte sous le titre général de :

« *Auszüge und Inhalt der Urkunden betreffend Religion, Gottesdienst und geistliche Häuser.* »

1° Documents concernant l'église saint-Etienne de 1297 à 1512.

2° Lettres ayant trait à l'introduction de la Réforme à Mulhouse.

3° Lettres concernant les Pasteurs attachés à l'église saint-Étienne.

4° Documents concernant la chapelle sainte-Catherine 1338 à 1438.

5° Documents se rapportant à la chapelle de la sainte-Vierge de 1314 à 1415.

6° Documents ayant trait aux chapelles de l'hôpital et de l'asile des pauvres de 1396 à 1459.

7° Documents ayant trait au couvent des Augustins de 1158 à 1457, et, de 1310 à 1464.

8° Actes officiels concernant le couvent des Carmes de 1297 à 1526, et, de 1320 à 1436.

9° Lettres datant du temps de la Réforme et ayant trait à différentes questions religieuses de 1518 à 1525.

10° Documents concernant le couvent de Clarisses de 1343 à 1481, et, de 1306 à 1495.

11° Réformes apportées aux différents ordres monastiques à Mulhouse (Lettres éparses).

Par l'aperçu que nous venons de donner on peut facilement expliquer l'intérêt que nous attachons à ce manuscrit qui représente la seule histoire de l'Église à Mulhouse que nous ayons, et que les historiens Mieg, Graff, etc., ont du reste consulté à maintes reprises. —

Laurent Zündel écrivait un style élégant, quelque peu empreint du pédantisme de son temps, et son texte allemand était aussi pur que celui des meilleurs écrivains modernes. Tout ce que l'historien dit et les hypothèses qu'il met en avant, prouvent qu'il avait acquis une connaissance approfondie des annales de sa ville natale; mais, à part cela, le reproche que nous avons à lui faire, c'est de n'avoir pas exactement reproduit les dates. Cette lacune du reste a été déjà constatée en son temps aux archives, par M. Coudre, le bibliophile mulhousien bien connu. Malgré cela le helper Zündel a bien mérité notre reconnaissance, car outre ces travaux manuscrits il a classé en grande partie nos archives municipales et en a

catalogué les principaux documents. Aussi un des plus grands hommes de la petite République, le syndic Josué Hofer, rend-il hommage à Zündel dans une annotation écrite de sa propre main sur la première page du Catalogue des archives, et qui dit :

« Diese Lade ist Anno 1759 durch Herrn
« Lorentz Zündel, erster diacon allhier auf's neue
« inventirt, undt alle Schriften unter nachfolgenden
« Rubriquen mit vielem Fleiss und Geschiklichkeit
« extradirt worden. »

Cette remarque de Josué Hofer l'un des savants de son époque, ne doit pas nous laisser indifférents, car quand on considère d'un œil attentif la nature des travaux auxquels s'est livré le helper Zündel, on s'étonne de voir avec quel zèle il a cherché à réveiller le goût des études historiques. Contrairement à beaucoup de ses collègues qui étaient peut-être tout aussi instruits et certainement plus forts de constitution que lui, il s'efforçait de recueillir les souvenirs des âges qui l'avaient précédé. Et cependant au milieu des vives préoccupations d'un présent semé de tant d'évènements divers, en face d'un avenir incertain dont Zündel cherchait en vain à deviner le mystère, on croirait qu'il ne devait plus rester de place pour le passé dans les labeurs de son intelligence. Mais Zündel avait embrassé à la fois, dans sa sphère immense ces trois portions successives du temps ; il sentait que l'avenir échappait à ses prévi-

sions ; le présent lui apparaissait enveloppé du tourbillon des passions politiques et religieuses de l'époque, auquel lui-même ne pouvait songer à demeurer étranger. Alors, il s'est réfugié dans le passé il a étudié, en feuilletant les vieilles annales de l'antique cité de Mulhouse, les faits historiques qui ont illustré cette dernière ; il a recueilli d'anciens souvenirs prêts à disparaître, et, par suite de l'introduction de la Réforme à Mulhouse, oubliés à dessein. —

Parfois même il a ajouté aux naïfs récits des vieux âges ses propres réflexions, et à l'époque il y trouvait déjà sa récompense en songeant qu'il se rendait utile à ses concitoyens. Quand la mort vint, à la fleur de l'âge, l'arracher à l'affection de sa vieille mère et à l'estime de ses compatriotes, sa carrière était déjà remplie. —

